

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS J. LEPERCQ - HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC

ÉPREUVES DE SELECTION

ACCÈS AUX ÉTUDES D'INFIRMIER - Rentrée 2026

Candidat relevant de la formation professionnelle continue et justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale - Titulaire ou non du baccalauréat

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ↳ mercredi 15 octobre 2025 à 14 heures

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ↳ lundi 12 janvier 2026 à 12 heures

ÉPREUVE ÉCRITE ↳ mardi 03 février 2026 à 14 heures

ÉPREUVE ORALE ↳ du 26 janvier au 17 février 2026

Site de Préinscription en ligne : <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/1>

⚠ Application des Mesures sanitaires en vigueur obligatoire pour les épreuves (ou dans la convocation)

- Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement université Lyon 1.¹
- **Vous devez vous inscrire et envoyer votre dossier dans un seul Institut du Territoire de Conventionnement Université Lyon 1¹.**
⇒ *Un candidat qui s'inscrit dans plusieurs IFSI du territoire verra sa candidature annulée et ne pourra prétendre à une demande de remboursement des frais de sélection.*
- Le dossier est à transmettre par lettre simple ou lettre suivie à l'institut du choix n°1.
- Les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 105 € pour notre IFSI. **Non remboursés en cas de désistement ou d'absence.**

¹ Fleyriat Bourg-en-Bresse ; Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; IFPS Bourgoin-Jallieu ; Bugey Hauteville ; HCL Clémenceau secteur sud ; Croix-Rouge compétence Lyon ; HCL Esquirol secteur est ; Rockefeller Lyon ; St Joseph St Luc Lyon ; Ocellia Lyon ; Vinatier Lyon ; Vienne ; Les Hôpitaux Nord-Ouest Villefranche

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les éléments constitutifs du dossier à déposer sur la plateforme Myselect sont les suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Photo d'identité
- Fiche CNIL - Droits à la protection des données (annexe 1 à télécharger préalablement sur notre site)
- Fiche choix des instituts (annexe 2 à télécharger préalablement sur notre site)
- Pièce d'identité recto/verso **en cours de validité** (carte d'identité, passeport, titre de séjour pour les étrangers hors Union Européenne)
- Diplôme obtenu préalablement (ex : DEAS, DEAP, baccalauréat...)
- 1 ou des attestation(s) justifiant en temps cumulé de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date prévue des épreuves (attestation employeurs, relevé de carrière, attestation pôle emploi...
⇒ *relevé de carrière = démarches à effectuer sur internet via le lien (prise en compte de ma carrière) : <https://www.lassurance-retraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/droit-parcours-pro/cotisation-carriere.html>*
- Chèque de 105 € à l'ordre de l'Hôpital St Joseph St Luc correspondant aux frais de sélection



- ⇒ Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ou non affranchi à la tarification en vigueur sera rejeté.
- ⇒ Le secrétariat ne confirmera pas la réception de votre dossier par téléphone.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR MYSELECT

1. Cliquer sur lien ou recopier le au niveau du moteur de recherche sur internet
⇒ <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/1>
2. Saisir votre NOM de naissance, prénom et adresse mail pour recevoir un lien et créer votre mot de passe
⇒ **Attention bien vérifier les SPAMS (ou courrier indésirable).**
3. Une fois le mot de passe créé, vous devez accepter les conditions générales pour débuter votre candidature puis déposer vos documents.
4. A la fin de la pré-inscription, cliquer sur télécharger l'attestation récapitulative pour l'imprimer, vous la recevez également par mail (toujours vérifier les SPAMS).
5. Renvoyer cette attestation accompagnée des frais d'inscription à l'adresse suivante : IFSI HOPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42 bis, rue Professeur Grignard – 69007 LYON
6. Une fois votre dossier validé par le secrétariat, vous recevrez un mail de confirmation de Myselect.

LIEU DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent dans l'IFSI d'inscription :

IFSI J. LEPERCQ – HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42, bis rue Professeur Grignard – 69007 LYON

NATURE DE L'EPREUVE

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat. L'entretien de vingt minutes est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle (cf liste des documents à fournir)
- Une épreuve écrite comprenant :
 - Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
 - Une sous-épreuve de calculs simples notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

L'épreuve écrite est notée sur 20 points. Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve.

RESULTATS

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (orale ou écrite) est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves.

- Les résultats seront communiqués à l'issue de la commission d'admission qui fait acte de jury. Les résultats seront diffusés aux candidats **le 24 février 2026 à 14h00** :
 - ⇒ Sur Internet : <https://webconcours.saintjosephsaintluc.fr/>
 - ⇒ Par affichage à l'Institut
 - ⇒ Par mail à chaque candidat (seul document officiel valide)

⇒ AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

L'admission définitive est soumise, entre autre, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, tétonos, poliomyélite
- Test tuberculinique récent (moins de 3 mois)
- Hépatite B (3 injections et sérologie validée par un médecin)

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.



FRAIS DE SCOLARITÉ

- Prise en charge individuelle étudiants en poursuite d'études et demandeurs d'emploi inscrits à France Travail à l'entrée en formation :
 - Frais de scolarité 2026/2027 : 1050 € par an
 - Droits d'inscription universitaire 2025/2026 : 178 € par an (remboursés par la Région pour les boursiers)
 - CVEC 2025/2026 : 105 € par an
- Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue : 7500 € de frais de scolarité + 178 € de droits d'inscription par année de formation.
- Autres situations (ex : salarié en disponibilité...) : 7000 € de frais de scolarité + 178 € de droits d'inscription par année de formation.

PARCOURS SPÉCIFIQUE POUR L'ACCÈS ETUDES D'INFIRMIERS POUR ASD EXPERIMENTÉS

Conformément à l'arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat Infirmier et l'instruction de la DGOS du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2^{ème} année de formation en soins infirmiers pour les Aides-Soignants.

Lien vers le texte officiel ☺ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047784162>

Seul un IFSI en Rhône-Alpes dispense ce parcours de formation de 3 mois, préalable à l'intégration en L2 dans un IFSI du territoire : l'IFSI de L'HOPITAL DU GIER à SAINT CHAMOND.

Pour tous renseignements :

- ☺ **Tél** : 04.77.22.07.15
- ☺ **Mail** : ifsi.stchamond@hopitaldugier.fr
- ☺ **Site internet** : <https://hopitaldugier.fr/institut-formation/>